

# Journée internationale de la femme : la CGT santé poursuit son combat

## A l'occasion de la journée internationale de la femme, la CGT santé continue sa lutte pour l'égalité femmes/hommes, et notamment à l'hôpital de Manosque.



La CGT santé rappelle et milite pour que le **8 mars**, journée internationale de lutte des femmes, soit *"la représentation d'un combat pour l'égalité femmes/hommes, que ce soit en terme de salaires, de retraites, de carrières interrompues..."* Un appel à une mobilisation particulière ce jour là pour faire entendre leurs revendications et sensibiliser principalement les employeurs et les politiques.

Pour revenir sur le dossier de l'hôpital de **Manosque**, concernant la discrimination des femmes ayant pris un congé maternité, la CGT revient sur la commission paritaire qui avait lieu le 21 février mais qui n'a pas été *"très fructueuse concernant le respect de la loi de 2008"*. Les personnes présentes à la commission ne *"se sont pas prononcées en faveur des salariées dont le 1/4 de point avait été gelé à notre grande surprise"* affirme la CGT, qui *"selon un courrier du 5 février stipulait que le maire Bernard Jeanmet-Péralta soutenait leur action et que selon lui la loi devait être appliquée"*.

Bien sûr les salariées ont saisi le défenseur des droits pour la énième fois *"dans l'espoir que la tendance s'inverse"*. Florence Walgenwitz aide soignante et secrétaire adjointe du syndicat CGT de Digne s'explique : *"Pour l'hôpital de Digne, nous avons obtenu le non gel du quart de point avec le seul bémol d'une dérogation pour l'année 2013 en vue de la ténacité du syndicat. Nous continuons à interpeller le président de la commission ainsi que la direction pour un positionnement définitif"*.

La CGT de Manosque interpellera ce samedi 8 mars à l'occasion de la journée de la lutte des femmes, le président du conseil de surveillance, le directeur de l'hôpital, l'agence régionale de santé, les ministres de la santé, de la fonction publique et du droit des femmes afin de tenir leurs engagements. *"Cette implication relève d'une avancée sur le département non négligeable puisque déjà 14 établissements ne pratiquent plus le gel de point"*.

À l'heure où paraît l'article, nous n'avons pas eu la possibilité de joindre la municipalité pour avoir son avis sur le dossier et concernant la prise de position du maire.

**Cristel FERRA**

- See more at: <http://www.hauteprovenceinfo.com/article/08/03/2014/journee-internationale-de-la-femme--la-cgt-sante-poursuit-son-combat/3975#sthash.QWBddN5t.dpuf>